



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE BOURGOGNE ENDURANCE QUAD TT 2007

Pour l'année 2007 la Ligue de bourgogne organise un Trophée endurance TT pour les Quads suivant le règlement du championnat de France 2007 qui se déroulera sur 5 épreuves.

Un arrêt au stand minimum est obligatoire durant toute épreuve.

ATTENTION : Le bruit devenant un souci majeur pour la pérennité de cette discipline des contrôles seront effectués suivant la norme du championnat de France 2007.

Pour le classement, il sera effectué par pilote, et il faudra qu'il soit titulaire de licence de type NCA et licenciés en bourgogne. Aucun pilote inter ne sera classé dans ce Trophée.

Le ravitaillement en carburant se fera obligatoirement au stand et moteur arrêté (sous peine de pénalisation). **Chaque équipage ou pilote doit posséder impérativement un extincteur à son stand.**

Pour le classement final, toutes les épreuves seront prises en compte (avec un minimum de 2 épreuves à l'année). Les points seront attribués, par pilote, selon le barème suivant : 30 - 25 - 22 - 20 - 18 - 16 - 14 - 13 - 12 - 11 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 point.

NOTA : Les points seront additionnés à chaque épreuve.

Le pilote vainqueur sera celui totalisera le plus de points. En cas d'ex-æquo au classement final du championnat, il sera tenu compte du nombre de place de 1er, 2e, 3e etc.

RAPPEL : Pour l'attribution des points uniquement dans ce championnat d'endurance quads , le pilote ne perd pas ces points même s'il court avec dans son équipe un ou des pilotes de licence type NCB, Licence 1 épreuve ou NCA d'une autre ligue.

Les trois premiers pilotes ou équipages de ce trophée seront récompensés en fin de saison lors de l'Assemblée Générale de la Ligue de Bourgogne.

ART.15 : La remise des prix de fin de saison aura lieu au cours de l'Assemblée Générale de la Ligue, dont la date sera fixée par son Comité Directeur. Un objet d'art ou une coupe récompensera les 3 premiers pilotes ou équipages **LA PRESENCE DU PILOTE EST OBLIGATOIRE. TOUT PILOTE ABSENT A CETTE REMISE DES PRIX SE VERRA REFUSER SA RECOMPENSE.**

RENFORCEMENT des contrôles de niveau sonore pour 2007